

**Retranscription de l'interview de Nicolas THERY,  
Président de la Fédération bancaire française (FBF),  
invité sur France Info le 04 janvier 2021**

**NICOLAS TEILLARD**

Bonsoir Nicolas THERY !

**NICOLAS THERY**

Bonsoir Nicolas TEILLARD.

**NICOLAS TEILLARD**

Président de la Fédération bancaire française. Vous avez participé à ces discussions avec Bercy. Les banques françaises ont accepté de rallonger ces délais de remboursement de prêts ; c'est un geste qui vous semblait important ?

**NICOLAS THERY**

On reste pleinement mobilisé aux côtés des clients, et là pour le coup, les clients qui ont des difficultés, parce qu'il faut rappeler qu'on a déjà la moitié des entreprises qui ont commencé à rembourser ! Il y a déjà 16 % des entreprises qui ont fini de rembourser le PGE., et là on parle...

**NICOLAS TEILLARD**

Je vous arrête juste, 16% des entreprises aujourd'hui ont tout remboursé ?

**NICOLAS THERY**

Ont tout remboursé. Et donc là, on parle bien – et il faut se concentrer sur ces entreprises – des 3 à 4 % des entreprises, 25.000 à 30.000 qui, compte tenu des circonstances, ont des difficultés particulières. Et donc on est, avec le secteur bancaire, en plein accord avec Bruno LE MAIRE, mobilisé pour un accompagnement personnalisé au cas par cas des entreprises qui ont, comme ça, des difficultés graves, avérées, et que nous allons accompagner.

**NICOLAS TEILLARD**

Je reviens sur ces chiffres, 16 % pour qui le remboursement des PGE est terminé, 3 à 4 %, dites-vous, qui ont des difficultés, 25.000 à 30.000 entreprises. Là, on parle de sociétés qui sont à deux doigts de couler effectivement ?

**NICOLAS THERY**

On parle de sociétés qui, notamment dans le secteur de l'événementiel, du tourisme, des voyages scolaires, des salles de sport, ont des difficultés du fait d'Omicron. Mais il ne faut pas oublier aussi que l'économie française va bien, on est à plus de 6%, sensiblement au-delà de 6% de croissance, et on a appris – et je pense que c'était une grande leçon de la crise – à gérer l'incertain. Et ce qu'a démontré la réunion d'hier avec Bruno LE MAIRE, avec la Fédération bancaire et avec toutes les fédérations, c'est qu'on savait jouer collectif. Et donc vous voyez, on a su faire la moissonneuse batteuse au moment de la mise en place des PGE, et là, on est dans le pied de vigne, on est dans l'entretien des endroits où il faut se concentrer.

**NICOLAS TEILLARD**

En l'occurrence la garantie de l'Etat vous permet plus facilement de jouer collectif, vous offre plus de souplesse ?

**NICOLAS THERY**

Evidemment oui, mais le secteur bancaire est aussi très engagé ! Sept cent mille entreprises, nous avons... L'encours total, c'est 15 milliards finalement qui sont portés par le secteur bancaire ; et puis surtout on continue à accompagner ces clients avec toutes les autres formes de crédits, avec tous nos engagements vis-à-vis d'eux ! C'est-à-dire qu'heureusement, les entreprises françaises ne sont pas financées que par le Prêt Garanti par l'Etat.

**NICOLAS TEILLARD**

On a parlé de 16% d'un côté pour qui les remboursements sont terminés, 3 à 4% en grande difficulté de l'autre ; ça veut dire que pour les 80% d'entreprises qui sont entre guillemets « au milieu », les remboursements se poursuivent à un rythme normal ?

**NICOLAS THERY**

Oui, sans problème, et il faut je pense ramener les choses ! L'échéancier du Prêt Garanti par l'Etat, c'est un peu plus d'un jour et demi de chiffre d'affaires par mois à partir d'avril prochain. Donc finalement, c'était, vous vous souvenez, au maximum trois mois de chiffre d'affaires ; ça va être remboursé sur quatre ans, ça fait un jour et demi, et donc je pense que l'immense, l'écrasante majorité des entreprises, compte tenu de la reprise, compte tenu de l'organisation, sauront faire face.

**NICOLAS TEILLARD**

Ça veut dire que tout le monde va s'y retrouver, à terme ?

**NICOLAS THERY**

Oui, parce que je pense qu'effectivement, cette mobilisation collective et dans laquelle le secteur bancaire a montré toute son utilité, a été couronnée de succès et le restera.

**NICOLAS TEILLARD**

Un mot, Nicolas THERY, un message peut-être pour des dirigeants qui connaîtraient ces difficultés dont vous parliez en ce moment. Que faire ?

**NICOLAS THERY**

Aller voir son conseiller bancaire. Et on le fait depuis plusieurs mois, on va continuer à le faire. Les agences restent ouvertes et resteront ouvertes, et toutes les agences bancaires sont à la disposition de leurs clients. Et je pense qu'on gagne toujours à aller voir son banquier.

**NICOLAS TEILLARD**

Un mot encore, justement parce qu'on gagne toujours à aller voir son banquier, ça ne vous aura pas échappé, l'association de consommateurs CLCV a dévoilé son étude sur les frais bancaires aujourd'hui, constate qu'ils vont augmenter en 2022 particulièrement pour les plus modestes. Comment l'expliquez-vous ?

**NICOLAS THERY**

Je vais d'abord vous dire : le secteur bancaire, c'est 360.000 salariés qui sont mobilisés auprès de leurs clients. Et donc ces tarifs, ils correspondent à un service, et les enquêtes d'opinion montrent que l'image du secteur bancaire a énormément progressé ces dernières années, notamment grâce à l'action des salariés. Et donc nos tarifs effectivement, on a été le seul secteur à geler les tarifs au moment de la crise des gilets jaunes, le seul secteur à les maintenir très bas. Aujourd'hui, ils augmentent légèrement, mais moins vite que l'inflation, et nous sommes très attentifs, notamment pour les ménages modestes, à diffuser l'offre pour les clients fragiles. Et donc, à tout prendre par les tarifs eh bien connaître le prix de tout, c'est connaître la valeur de rien. Et la valeur en question, c'est celle d'un service, d'une mobilisation de 360.000 salariés, de 36.000 agences qui doivent être efficaces aux côtés des clients. Donc oui, il y a des tarifs bancaires, mais ils correspondent à un service rendu.

**NICOLAS TEILLARD**

Nicolas THERY, Président de la Fédération bancaire française, merci d'avoir accepté l'invitation de France Info ce soir.